



La conciliation études - travail : une réalité pour la majorité de nos étudiants

Renaud Thériault

Directeur

Services aux étudiants

Université du Québec à Chicoutimi

1. Contexte et objectifs

Le travail rémunéré des étudiants à temps plein est devenu une réalité incontournable. Prenant acte de cette situation, différents intervenants du milieu de l'éducation et du monde socioéconomique ont voulu en savoir plus sur ce phénomène afin de mieux supporter les étudiants dans leur réussite.

Dans le cadre du *Chantier régional écoles-entreprises-milieu pour la persévérance scolaire*, la question du travail rémunéré des étudiants à temps plein a été retenue comme une des trois grandes cibles d'intervention pour un partenariat entre le milieu de l'éducation et le monde socioéconomique. À la faveur d'un tel contexte, le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) a donc réalisé une recherche documentaire sur le sujet, ainsi que trois études de cas auprès d'étudiants du secondaire, du cégep et de l'université.

Ces démarches avaient comme but principal, de mieux documenter le phénomène et de supporter les actions de trois comités locaux dans les secteurs de Chicoutimi, Alma et Dolbeau - Mistassini.

Le présent rapport est donc une synthèse de ces trois études de cas. Il vise les objectifs suivants :

- dresser un portrait de la situation du travail rémunéré chez les étudiants du secondaire, du cégep et de l'université;
- mesurer l'importance du travail rémunéré dans le système de valeurs et les représentations des étudiants;
- approfondir le lien entre le travail rémunéré et la réussite scolaire;
- proposer des pistes d'intervention.

2. Approche

Lorsqu'il est question du travail rémunéré des étudiants à temps plein, d'entrée de jeu, le sujet doit bien être circonscrit. Un bref regard sur la littérature existante nous apprend très rapidement que les auteurs traitent habituellement le sujet selon un seul ordre d'enseignement (Bisson, 1988; Sales, Simard et Maheu, 1996; Audet, 1995; Cloutier et Legault, 1991).

D'ailleurs, l'observation du quotidien des étudiants, ne serait-ce que du point de vue de l'horaire de cours, permet d'avancer que le rapport des étudiants à temps plein au travail rémunéré renvoie à des réalités différentes selon l'ordre d'enseignement (secondaire, cégep, université).

Le travail rémunéré des étudiants est une réalité complexe qui demande des interventions tenant compte de cette situation.

3. Des faits

Aujourd'hui, une majorité de jeunes ont un emploi rémunéré pendant leurs études :

- en secondaire 4 et 5, plus de la moitié des élèves ont un travail rémunéré. Moyenne d'heures travaillées par semaine à la Polyvalente Jean-Dolbeau : 11* ;
- au cégep, c'est aussi plus de la moitié des étudiants qui occupent un emploi. Moyenne d'heures travaillées par semaine au Collège d'Alma : 16* ;
- à l'UQAC, 2 étudiants sur 3 travaillent. Moyenne d'heures travaillées par semaine à l'UQAC : 17* * Source : CRÉPAS, 2001.

Le travail rémunéré des étudiants est devenu une réalité sociale incontournable :

- le fait d'occuper un emploi constitue une valeur pour beaucoup d'étudiants;
- le phénomène semble en progression. Par exemple, à l'UQAC, moins de 60 % des étudiants avaient un emploi en 1994 alors qu'ils étaient 66 % en 2001.

La grande majorité des étudiants en emploi considèrent leur travail rémunéré moins important que leurs études :

- et plus les étudiants sont avancés dans leurs études, plus celles-ci prennent de la valeur à leurs yeux, comparativement à leur emploi.

Plusieurs étudiants travaillent par nécessité, pour payer les frais de scolarité, de transport, de logement, de repas. À l'UQAC, 64 % des étudiants qui travaillent jugent leur revenu d'emploi indispensable à la poursuite de leurs études. Le travail rémunéré devient alors une condition d'accès et de poursuite des études.

Si ce n'est par nécessité, pour d'autres jeunes, occuper un emploi est un élément de valorisation qui leur permet de s'intégrer à la société, par exemple :

- devenir plus autonome et plus indépendant;
- acquérir une expérience de travail;
- se payer des biens de consommation.

4. Les acteurs interpellés

Le travail rémunéré des étudiants est une dynamique qui interpelle plusieurs acteurs :

- Étudiants :
En premier lieu, il y a bien entendu les étudiants eux-mêmes puisque selon l'ordre d'enseignement (secondaire, collégial ou universitaire), le rapport des étudiants au travail à temps partiel est différent; élément de valorisation pour les plus jeunes, il devient plus souvent un moyen de réaliser son projet scolaire pour les plus âgés. Ce travail fait partie d'une démarche d'autonomie qui va vers l'avant.
- Parents :
Les parents sont aussi des acteurs importants dans la dynamique du travail rémunéré des étudiants. Bien souvent la situation financière des parents (ou du parent) fait en sorte que le travail de l'étudiant s'inscrit dans le budget familial, l'argent que l'étudiant gagne étant autant de deniers que ses parents n'ont pas besoin de fournir.
- Employeurs :
Le travail rémunéré des étudiants répond aussi aux besoins des employeurs. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'une main-d'œuvre relativement flexible (moins vrai dans le cas des élèves du secondaire toutefois) et fidèle. Toutefois, nombreux sont les employeurs sensibles aux projets d'études et à la diplomation de ces jeunes.

- Milieu de l'éducation :
Le monde scolaire (personnel enseignant, professionnel et cadre) est également interpellé par cette réalité du travail rémunéré. L'étude faite par le CRÉPAS au secondaire a relevé que ces étudiants à tort ou à raison, se sentent incompris de la part des différents acteurs scolaires quant à leurs difficultés de concilier le travail et les études. En ce qui concerne les cycles supérieurs, les étudiants ont plutôt tendance à choisir un régime d'étude selon leur situation financière ou valeur (temps partiel ou temps plein), ou bien, à négocier les horaires de cours en fonction des exigences de leur travail.

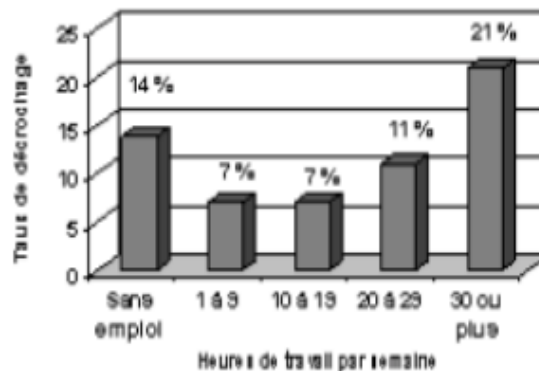
5. Réussite scolaire et travail rémunéré

Beaucoup de jeunes qui ont un travail rémunéré réussissent leurs études : les résultats scolaires des étudiants qui occupent un emploi ne sont pas nécessairement plus faibles que ceux des étudiants sans emploi.

Le lien présumé négatif entre le fait de travailler pendant l'année scolaire et la réussite de ses études est donc à nuancer. À ce jour, il n'est pas possible de déterminer exactement le nombre d'heures par semaine qu'un étudiant peut consacrer au travail sans impact sur sa réussite. Il semble, toutefois, y avoir un seuil autour de vingt heures par semaine. On note également, qu'au niveau universitaire le nombre d'heures par semaine et le pourcentage d'étudiants à travailler varient considérablement selon le programme d'études.

Ainsi, une enquête réalisée en 2002 par Développement des ressources humaines Canada auprès de 22 000 jeunes Canadiens qui terminaient leur secondaire démontre qu'on trouve un pourcentage significatif de décrocheurs parmi les élèves sans emploi. L'emploi pourrait donc constituer un atout pour la persévérance scolaire, sauf quand on y consacre trop d'heures par semaine.

Taux de décrochage selon le nombre d'heures de travail rémunéré au cours de chaque semaine de la dernière année du secondaire



Source : Développement des ressources humaines Canada, 2002.

En fait, les recherches sur la relation entre le travail pendant l'année scolaire et la réussite scolaire sont équivoques dès qu'on rentre dans le modèle d'autres variables comme la capacité d'apprendre, les échecs scolaires, l'estime de soi académique, la motivation et les notes au secondaire. Dès lors, une trop grande place accordée au travail rémunéré pendant l'année scolaire pourrait tout aussi bien être un symptôme chez l'étudiant d'un rapport problématique à l'éducation.

6. Les pistes d'intervention

Bien qu'il s'agisse d'une réalité complexe qui reste à documenter, (nous n'avons pas une connaissance large, ni pratiques, ni théoriques de cette réalité), le travail rémunéré des étudiants pendant l'année scolaire demeure tout de même un facteur de risque qui commande des interventions.

Il y a un risque accru d'être en difficulté scolaire ou d'abandonner ses études pour les étudiants en emploi quand :

- leur emploi les empêche de consacrer le temps nécessaire à leurs travaux scolaires;
- ils s'absentent de leurs cours à cause de leur emploi;
- ils perçoivent que leur travail nuit à leurs études;
- ils n'ont pas l'énergie pour faire leurs travaux scolaires en rentrant de leur travail;
- leurs notes sont faibles et ils manquent de motivation face à leur travail scolaire;
- l'intensité du travail rémunéré augmente alors qu'ils sont en période d'examen ou de fin de session, par exemple en décembre;
- ils prolongent la durée de leurs études pour concilier études et travail rémunéré.

Une approche préventive, plutôt que coercitive, semble dans le présent contexte la voie à privilégier, d'autant plus que le travail rémunéré des étudiants a aussi des impacts positifs, notamment en ce qui concerne le développement de l'autonomie et de compétences. Cette approche préventive aurait l'avantage de s'adapter aux réalités des ordres d'enseignement et de mettre à contribution les différents acteurs interpellés par ce phénomène. À titre suggestif, voici des pistes d'intervention qui pourraient faire l'objet d'une mise en œuvre :

- valoriser l'établissement scolaire comme milieu de vie : vie étudiante, activités parascolaires, stages d'un jour, possibilités de travail rémunéré en milieu scolaire (notamment au cégep et à l'université), etc.;
- offrir aux étudiants de la formation et des moyens concernant la gestion des priorités, la gestion du temps, la gestion du stress, la gestion du budget et de la consommation...;
- impliquer le personnel responsable de l'information et de l'orientation scolaire dans des projets de conciliation études-travail (par exemple dans une approche orientante);
- accroître la responsabilité des employeurs comme partenaires de la réussite (reconnaissance du dossier scolaire de leurs employés, messages de persévérance scolaire, etc.);
- sensibiliser les parents concernant la conciliation du travail et des études (travail comme facteur de risque) et le rôle d'accompagnement qu'ils peuvent jouer auprès de leur enfant dans la gestion de leur temps (cours, travail scolaire, emploi, loisir, etc.);
- sensibiliser les parents concernant l'importance de la valorisation du projet d'études de leur enfant au-delà de l'appui financier.

7. Conclusion

La conciliation études-travail est un phénomène relativement nouveau que nous connaissons encore peu, surtout dans une problématique d'intervention. Cependant, nous constatons déjà qu'il touche la majorité des étudiants du post-secondaire et que les problèmes individuels de conciliation sont en croissance rapide.

Il y a nécessité pour les intervenants scolaires de mieux connaître le phénomène afin de mieux intervenir; encore peu d'intervenants sont préoccupés par cette problématique.

La courte expérience que nous avons nous apprend que l'objectif de la réussite du projet d'études de nos jeunes est un levier suffisant pour rallier la collaboration de tous les intervenants identifiés dans la problématique, y compris les employeurs. Les principales interventions doivent cependant cibler d'abord l'étudiant comme 1^{er} responsable de ses décisions, de la gestion de ses priorités et de son

temps tout en sachant que le travail est très souvent le principal moyen de son autonomie et un élément très valorisé chez les étudiants.